

Séance publique du 14 février 2005

Délibération n° 2005-2485

commission principale : développement économique

objet : **Développer l'esprit d'entreprendre dans le cadre de la démarche Lyon ville de l'entrepreneuriat - Subvention à l'association Vouloir entreprendre**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des affaires économiques et internationales - Pôle innovation

Le Conseil,

Vu le rapport du 26 janvier 2005, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le contexte général

La création et la reprise d'entreprises sont des facteurs-clés du développement économique de l'agglomération lyonnaise et de son positionnement à l'échelle européenne. En effet, le renouvellement du tissu économique local, comme l'affirmation du dynamisme économique de l'agglomération, est lié à la création d'un véritable pôle d'excellence en matière d'entrepreneuriat.

Il s'agit à la fois d'augmenter le nombre de créations et de reprises d'entreprises dans l'agglomération lyonnaise mais également de favoriser le développement et la pérennité de ces entreprises.

Pour cela, la communauté urbaine de Lyon, en concertation avec ses partenaires regroupés au sein de Grand Lyon, l'Esprit d'Entreprise développe depuis plusieurs années une politique globale en faveur de la création et de la reprise d'entreprises.

La structuration des réseaux d'accompagnement et de financement des porteurs de projet atteint aujourd'hui une maturité. Sous l'impulsion de la communauté urbaine de Lyon les acteurs se sont rassemblés sous une même bannière Lyon ville de l'entrepreneuriat. Cela permet aujourd'hui de fournir une offre complète quelles que soient la maturité et la typologie de projet.

Les chiffres en matière de créations d'entreprises démontrent la pertinence de cette offre. En effet, l'agglomération lyonnaise compte plus de 8 600 créations d'établissements en 2003 avec une augmentation de ces créations de plus de 15 %, pour 10 % en moyenne dans la région Rhône Alpes et en France. De plus, l'agglomération connaît une croissance continue depuis 2001 du nombre de créations, à la différence des autres métropoles françaises.

C'est dans ce contexte positif que la communauté urbaine de Lyon soutient l'association Vouloir entreprendre afin de permettre le développement de l'esprit d'entreprendre chez le public étudiant de l'agglomération. Il s'agit d'un levier prioritaire pour développer le nombre de créations d'entreprises à potentiel. En effet, au-delà des différences structurelles, administratives ou autres, la culture entrepreneuriale reste peu développée en France. A population égale, les taux de créateurs d'entreprises sont de trois à cinq fois plus élevés au Royaume Uni ou aux Etats-Unis. Comblar cette lacune, notamment auprès des publics étudiants, est un objectif prioritaire.

La politique de la communauté urbaine de Lyon de soutien et de développement de l'entrepreneuriat peut se décliner en trois niveaux :

- le développement de l'esprit d'entreprendre afin d'augmenter le nombre de porteurs de projets d'une manière générale. L'action de l'association Vouloir entreprendre s'adresse tout particulièrement au public étudiant,
- une réflexion sur la territorialisation et la qualité de l'accompagnement délivré aux porteurs de projets, à travers le projet Pacerel,

- une politique de soutien à la création d'entreprises innovantes, par le soutien aux structures intervenant aux différents stades de l'accompagnement, par le développement d'une offre immobilière dédiée et par l'accès aux financements des projets.

Une démarche partenariale

Une convention de partenariat entre la région Rhône-Alpes et la communauté urbaine de Lyon a été votée par le conseil de Communauté le 21 janvier 2003.

Dans le cadre de cette convention, la région Rhône-Alpes et la Communauté urbaine souhaitent soutenir l'action de l'association Vouloir entreprendre afin de mieux sensibiliser un plus grand nombre d'étudiants de l'aire urbaine de Lyon et plus largement de Rhône-Alpes. Cela doit contribuer à l'augmentation du nombre de porteurs de projets, notamment en matière de création d'entreprises innovantes. L'association est positionnée comme le premier maillon de la chaîne de l'accompagnement en faveur de la création d'entreprises innovantes (avant l'EM Lyon pour la formation, Crealys pour l'accompagnement *ante* création et Novacite pour l'accompagnement post création).

La subvention à l'association Vouloir entreprendre dans le cadre de son programme annuel d'activité 2005

. bilan 2004

En 2004, Vouloir entreprendre a défini son plan d'action suivant quatre principales phases, permettant la création et la pérennisation des actions de sensibilisation du public étudiant.

- *l'expérimentation* : ce volet de l'action de Vouloir entreprendre constitue le laboratoire qui permet de mieux cerner quelles interventions sont les plus appropriées avec quels objectifs pédagogiques et dans quels contextes de formation (public, diplôme préparé, etc.),

- *l'accompagnement* à la mise en place régulière de formations (conférences, sessions de cours, séminaires pour formateurs, etc.) qui permettent d'initier la mise en œuvre de certaines actions au sein des différents établissements. Vouloir entreprendre n'a pas vocation à porter ces actions sur le long terme,

- *le transfert* pour la maîtrise d'œuvre des actions : l'objectif de ce transfert consiste à développer la capacité des membres en interne à prendre en charge la mise en œuvre des actions de sensibilisation qui correspondent aux objectifs qu'ils se fixent,

- *la valorisation* ou le suivi des actions transférées : à travers ses actions, Vouloir entreprendre a constitué un lieu d'échanges de pratiques entre professionnels de la pédagogie (enseignants, consultants). La mise en place d'outils systématiques de veille et de prospective permettra de structurer cette observation.

Ainsi qu'en atteste le tableau ci-après, la plupart des objectifs quantitatifs ont été atteints ou dépassés.

Prévu 2004	Réalisé 2004
actions étudiantes	
15 conférences transversales	11 conférences transversales Lyon
	7 conférences transversales Grenoble
séminaire design	campus création
10 conférences dédiées	23 conférences dédiées
4 électifs transversaux	
actions formateurs	
mallette pédagogique	mallette pédagogique
achat licence Moraine	achat licence Moraine

achat licence Mime	
achat licence Spica	
vidéo pédagogique	
	formation Enseigner la reprise
	formation Potentiel entrepreneurial
	formation Incubateurs
	formation Validation de marché
	formation Inpi
	suivi individuel Mime
	audit formation formateur

. Les objectifs de Vouloir entreprendre pour 2005

Ils sont exprimés dans le même cadre que celui utilisé pour l'année 2004. Il s'agit de maintenir la dynamique qui permet de passer continuellement d'un niveau d'action à un autre (de l'expérimentation à la maîtrise d'œuvre, de la maîtrise d'œuvre au transfert, du transfert à la valorisation). A noter que les actions mises en œuvre à un niveau en 2004 évoluent vers le suivant en 2005.

L'expérimentation :

. le club Entrepreneurs étudiants (objectif : que quatre soient créés en décembre 2005) : les clubs Entrepreneurs étudiants ont pour vocation de servir de relais aux enseignants dans leur propre établissement pour diffuser l'esprit d'entreprendre,

. les journées inter-établissements sur le thème de l'entrepreneuriat. Objectifs : une finale Campus création et une conférence de rentrée réunissant les étudiants des établissements membres de l'association Vouloir entreprendre,

. les information et orientation des étudiants porteurs de projets au sein du dispositif Lyon ville de l'entrepreneuriat. Objectif : une demi-journée tous les deux mois en collaboration avec un membre de Lyon ville de l'entrepreneuriat (six dans l'année),

. la fonction de veille :

- sur ce qui est produit en interne aux établissements membres de Vouloir entreprendre (site web),

- sur les bonnes pratiques identifiables au niveau européen. Objectifs : produire une news letter tous les deux mois + deux documents de fond sur des thématiques spécifiques par an.

L'accompagnement :

. le campus création : concours de création d'entreprise virtuelle qui a pour but de développer l'esprit entrepreneurial chez les jeunes Rhône-Alpins. Le principe est de confronter les idées de création d'activité issues de groupe formés par des étudiants d'établissements différents. Objectif : passer de 50 à 150 étudiants et de quatre à sept établissements. Cet événement a également pour vocation d'assurer la visibilité de l'action de Vouloir entreprendre auprès du monde professionnel et d'afficher le dynamisme d'ensemble du dispositif Lyon ville de l'entrepreneuriat. En ce sens, une attention particulière sera portée à la mobilisation d'industriels d'envergure et à la médiatisation de la remise des prix,

. les conférences dédiées : elles associent le témoignage d'un chef d'entreprise avec l'intervention d'un expert de l'entrepreneuriat. Ces conférences sont, pour la plupart, obligatoires. Depuis septembre 2002, 2 574 étudiants provenant de dix établissements différents ont assisté à ce type de conférence. Objectif : vingt par an.

.les conférences transversales organisées dans un des établissements membres de Vouloir entreprendre, elles sont ouvertes à tous les étudiants de la région Rhône-Alpes. Elles abordent des thèmes généralistes liés à l'entrepreneuriat. Ces conférences ont touché un public de 4 230 étudiants ces deux dernières années. Objectifs : quatre conférences par an, amorçage du transfert vers les clubs entrepreneurs, 100 à 150 étudiants par conférence.

Le transfert :

. une méthode d'enseignement par le jeu Mime. Objectif sept formateurs agréés, création d'un réseau d'utilisateurs inter-établissements membres de l'association Vouloir entreprendre,

. la méthode Mecen transférée auprès de formateurs issus de quatre établissements différents. Elle permet d'évaluer les potentiels entrepreneuriaux. Adaptée d'une approche canadienne et utilisée par des réseaux d'accompagnement à la création d'entreprise,

. une malette pédagogique avec supports de cours en entrepreneuriat. Objectif: transfert aux établissements membres de l'association Vouloir entreprendre.

La valorisation :

. une étude-observatoire sur les intentions entrepreneuriales des étudiants afin de mieux cibler l'impact des formations et actions de sensibilisation,

. les assises nationales de la création d'entreprise,

. l'Université d'été.

Les objectifs 2005 :

.la production d'un rapport d'analyse des intentions entrepreneuriales des étudiants et de recommandations pour une mesure à plus long terme,

. la participation à une ou plusieurs conférences des assises nationales de la création.

L'association Vouloir entreprendre s'engage à fournir :

- un rapport d'activité complet sur les conférences, jeux et toutes autres manifestation organisés par ou grâce à Vouloir entreprendre (nombre de personnes, lieu, taux de satisfaction),
- une analyse comparative de l'efficacité du dispositif Lyon ville de l'entrepreneuriat par rapport à d'autres métropoles européennes.

Le financement prévisionnel

Recettes	Montant (en €)	% final total
communauté urbaine de Lyon	175 000	33 %
région Rhône-Alpes	150 000	29 %
financement sur action	78 394	15 %
souscription des adhérents	64 800	12 %
partenariats	57 800	11 %
total	525 994	100 %

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE

1° - Donne un avis favorable au versement d'une subvention annuelle d'un montant de 175 000 € pour l'exercice 2005 à l'association Vouloir entreprendre.

2° - Autorise monsieur le président à signer la convention de partenariat pour l'année 2005 avec ladite association.

3° - La dépense correspondante de 175 000 € est imputée aux crédits inscrits au budget principal de la Communauté ubaine - exercice 2005 - compte 657 480 - fonction 090.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,